

MODIFICATION PROTOCOLE « COVID » EPS

- L'accès au gymnase et au vestiaire se fera « masqué ». Possibilité d'arriver et de repartir en tenue. Possibilité de se changer dans les vestiaires mais sans enlever son masque. Les baskets seront dans un sac et mises au gymnase.
- L'élève devra venir avec un sac avec son nom dessus pour y déposer son masque.
- Douches interdites, prévoir des habits de rechange
- Application obligatoire des gestes barrières dès l'entrée au gymnase (un distributeur de gel est à disposition à l'entrée du vestiaire).
- L'élève est tenu de garder autant que possible une distanciation de 2m avec ses camarades.
- Possibilité de former des groupes issus de plusieurs classes en barrette. Ces groupes resteront stables toute l'année.
- La pratique sportive « masquée » n'est pas obligatoire sauf pour certains sports collectifs (l'élève sera informé par le professeur selon l'évolution de la situation).
- Aucun retour aux sanitaires (sauf urgence) pendant le cours ne sera autorisé. Il faudra donc prévoir si besoin est, sa bouteille d'eau pour s'hydrater pendant la pratique et prendre ses dispositions (WC).
- Désinfection régulière du matériel utilisé.
- L'activité acrosport est suspendue jusqu'à nouvel ordre
- Les activités de l'association sportive vont démarrer normalement ainsi que la section sportive basket.
- Tout élève dispensé de pratique se présentera au début du cours à son professeur d'EPS pour validation puis sera renvoyé en étude obligatoire au lycée. Il sera noté absent au cours d'EPS par le professeur d'EPS. L'absence sera décochée par la vie scolaire à son arrivée en étude au lycée.
- En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, des modifications peuvent arriver. Nous vous en informerons par l'intermédiaire du site du lycée et/ou ENT.

Les professeurs EPS Lycée Aiguerande